



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 047 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 24 avril 2007

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 24 avril 2007

•(0905)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): La séance est ouverte.

Aujourd'hui, nous avons deux points à l'ordre du jour. Le premier concerne la séance d'information régulière par le Général Howard. Nous allons ensuite poursuivre la séance à huis clos afin d'approfondir nos délibérations sur le rapport sur l'Afghanistan.

Général Howard, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes impatients d'entendre votre exposé. Comme d'habitude, il s'en suivra une série de questions.

Vous avez la parole.

Brigadier-général A. J. Howard (directeur général, Opérations de l'État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Honorables députés, bonjour.

Me voici encore une fois devant le comité afin de vous fournir une brève mise à jour sur les opérations des Forces canadiennes en Afghanistan. Mon exposé visera à faire le point principalement sur les questions de sécurité déclarables au cours des dernières semaines, depuis ma dernière comparution. Et, après mon exposé, je serai disposé à fournir des précisions, dans la mesure du possible, sur les questions opérationnelles présentées.

[Français]

Comme vous le savez, le Canada est en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan démocratiquement élu. Bien que les trois piliers d'opération pour la mission de la FIAS, dirigée par l'OTAN et sanctionnée par les Nations Unies, soient entremêlés, j'insisterai principalement sur celui de la sécurité, dont le but est de soutenir et d'améliorer les deux autres afin d'aider à bâtir les capacités afghanes permettant de surmonter ces difficultés et de rebâtir le pays.

[Traduction]

En Afghanistan, même les soldats les plus déterminés font face à des défis. Toutefois, dans bien des régions du pays, la vie s'améliore pour les Afghans. Les soldats canadiens — vos soldats — y veillent et y contribuent tous les jours.

Les soldats sont eux-mêmes motivés par les déclarations des organisations humanitaires comme UNICEF Canada. Plus récemment, le président d'UNICEF Canada, Nigel Fisher, a souligné l'effet très positif des soldats dans l'amélioration de la vie des Afghans. Au milieu de tous les défis auxquels nous sommes confrontés chaque jour, nous oublions parfois ces résultats positifs. Mais, je suis ici pour représenter les soldats et vous faire savoir —vous le savez d'ailleurs — que leur contribution est importante.

Par exemple, sur les 8 000 kilomètres de routes nouvellement construites et remises à neuf qui couvrent maintenant l'Afghanistan, nos soldats ont assuré la sécurité de quelque 10 à 15 kilomètres de la route SOMMET, permettant de relier la région de Zhari-Panjwai à la

ville de Kandahar et à d'autres grands centres afin de faciliter les déplacements et d'améliorer, on l'espère, le commerce. En fait, certains de nos soldats ont donné leur vie pour que la route SOMMET puisse être construite. Les soldats, dans le cadre de leur travail, font une différence et ils en sont certainement convaincus.

Le Commandement régional (Sud) que l'on voit sur cette diapositive — la carte habituelle que j'utilise, avec les quatre principaux pays et les partenaires qui les dirigent — demeure une région où il y a beaucoup d'activités par rapport au reste de l'Afghanistan, qui est calme.

Ces dernières semaines, l'activité opérationnelle de la FIAS et celle du Commandement régional (Sud) ont continué à sécuriser la région en attaquant les talibans et en établissant des conditions favorables au développement, surtout dans la zone de développement de la ville de Kandahar.

Au quartier général dirigé par les Pays-Bas, la passation des pouvoirs au Royaume-Uni a commencé et, au tout début du mois de mai — en fait, le 1^{er} mai —, le major-général Page, un officier britannique, en assurera le commandement. Il sera secondé par un délégué canadien très compétent, le brigadier-général Marquis Hainse, qui commandait récemment le 5^e groupe-brigade et qui occupait antérieurement le poste de Chef d'état-major pour le Commandement Canada. Environ 40 Canadiens se joindront à ce quartier général. Il s'agit d'un quartier général très multinational en raison du grand nombre de pays qui s'y trouvent, mais sous la direction du Royaume-Uni.

De toute évidence, dans la zone du Commandement régional (Sud), les opérations sont concentrées dans la province de Helmand. Lors de ma dernière comparution, je vous avais décrit l'Opération Achille et l'objectif de sécuriser la zone autour du barrage de Kajaki.

Les efforts dans cette région ont visé surtout les environs de la vallée de Sangin. Les forces opérationnelles qui sont affectées à Helmand ont mené leurs activités régulières de patrouille le long de l'autoroute 1 et dans les zones de développement afghanes dans la province de Helmand.

Dans la province de Helmand, les opérations se font beaucoup en partenariat avec les forces de sécurité afghanes. Au cours des dernières semaines, plus de 5 000 soldats afghans ont effectivement participé aux opérations.

La FIAS et les forces de sécurité afghanes sont déterminées à améliorer et à remettre à neuf le barrage de Kajaki, et, pour y arriver, elles poursuivront les opérations en vue d'établir la sécurité nécessaire autour du barrage.

● (0910)

[Français]

La Force opérationnelle Ourouzzan doit consacrer l'essentiel de ses efforts à la sécurité dans les régions de Deh Rawood et de Tarin Kowt. La Force opérationnelle Zaboul doit consacrer l'essentiel de ses efforts à poursuivre les opérations de sécurité le long de la route 1, assurer la sécurité de la zone de développement afghane et continuer les opérations dans le district de Mizan.

[Traduction]

L'effort principal de la Force opérationnelle Kandahar vise la sécurité, la reconstruction et le développement dans la zone d'opérations de Panjwai-Zhari afin de continuer à établir les conditions favorables à la réussite dans la zone de développement de la ville de Kandahar.

Permettez-moi de revenir en arrière pour parler de certains des défis auxquels ont fait face les pays membres de l'OTAN et leurs alliés, nos alliés afghans dans le Commandement régional (Sud) au cours des dernières semaines. Dans l'ensemble, la province de Helmand continue de subir les effets de l'activité des talibans. Cela est partiellement dû aux opérations incessantes et agressives menées par les Britanniques dans la vallée de la rivière Helmand-Sangin afin d'améliorer les conditions des Afghans locaux en préparant, comme il se doit, ce barrage. Ces opérations menacent aussi directement la principale ligne de communications des talibans dans la région. En fait, les troupes des forces de sécurité afghanes se rendent dans des régions où la FIAS n'a jamais mis les pieds, ce qui n'est pas chose facile. La plus récente opération dans le centre de district de Sangin a affaibli les capacités des talibans dans la région, les forçant à quitter le centre de district pour se diriger vers des régions plus au nord.

Dans la province de Kandahar, les opérations se sont déroulées de façon relativement calme, comparativement à la province de Helmand. Malgré la tentative des talibans de reprendre le contrôle de la région après le succès de nos opérations dans les régions de Zhari-Panjwai, nos troupes, secondées par les partenaires de sécurité afghans, continuent d'exercer une influence positive dans cette région.

Pour vous dire franchement, les talibans ont perdu leur capacité d'affronter nos forces, comme ils le faisaient l'automne dernier, ainsi que leur capacité de lancer des attaques importantes. Cela a un impact très positif sur les familles et sur tous les autres — les familles qui vivent dans cette région. Les talibans finissent donc par recourir à des mines et à des IED qu'ils utilisent sans discernement afin de terroriser tout le monde. C'est tout ce qu'ils arrivent à faire dans la région de Zhari-Panjwai.

Comme vous le savez, le 8 avril dernier, un véhicule blindé léger a heurté un dispositif explosif de circonstance, tuant six soldats canadiens et blessant quatre autres. Le 11 avril, deux autres soldats ont été tués et deux ont été blessés lorsque leur véhicule de reconnaissance Coyote a heurté une mine.

Enfin, le 17 avril, un dispositif explosif télécommandé a été déclenché dans la ville de Kandahar pour attaquer un convoi routier de l'ONU qui était sur les lieux afin de venir en aide aux Afghans locaux. L'explosion a coûté la vie d'un chauffeur afghan et de quatre gardes népalais qui travaillaient avec l'officier de l'ONU pour les services du projet. Cela vient souligner en quelque sorte la nécessité d'avoir un environnement sécuritaire et stable. Les talibans se réjouissent d'attaquer leur propre peuple. Ils se réjouissent d'attaquer les forces de sécurité afghanes et ils attaqueront l'ONU et les ONG s'ils en ont les moyens. De telles situations sont dérangeantes lorsqu'elles se produisent.

Il est évident que les talibans essaient de perturber les efforts de la communauté internationale pour venir en aider et permettre la reconstruction. Malheureusement, les personnes qui en sont les plus touchées sont les Afghans eux-mêmes, qui veulent une meilleure vie pour leurs enfants mais qui sont terrorisés par les talibans qui attaquent les soldats et les travailleurs humanitaires venus pour offrir leur aide.

À n'en point douter, le contingent canadien manifeste un profond respect envers les familles canadiennes qui ont perdu un proche au cours des dernières semaines, mais en même temps, la volonté d'aller jusqu'au bout de la mission reste présente ainsi que le souhaiteraient les camarades tombés au combat pour que leur sacrifice n'ait pas été vain. Aujourd'hui, les troupes peuvent voir des progrès et elles vous diront que la situation est en train de s'améliorer. Par exemple, il y a un an, il n'était pas possible d'effectuer des patrouilles à pied dans la région de Zhari-Panjwai. Cela aurait été impossible. Aujourd'hui, après avoir mené à bien l'opération Medusa et Baaz Tsuka, nos soldats font des patrouilles à pied car ils n'ont pas nécessairement besoin de la protection des véhicules blindés. Comme je l'ai décrit lors de ma dernière comparution, on peut rester la nuit dans cette région et voir des lumières allumées. Les marchés prospèrent. Dans une seule petite zone, nous avons pu instaurer un peu de stabilité.

Il existe d'autres défis, évidemment, dans l'ensemble de la région. Je ne veux pas trop exagérer ici, mais voici un exemple. C'est ce que voit le simple soldat sur le terrain. C'est ainsi qu'il mesure une partie de son progrès.

● (0915)

De toute évidence, les initiatives continues destinées à fournir à nos troupes le meilleur équipement pour aider à protéger les soldats et les Afghans sont essentielles. La récente annonce de nouveaux chars d'assaut offrira aux troupes une meilleure protection et assurera que nos troupes continuent d'établir des conditions favorables à des améliorations notables que veulent les Afghans et dont ils ont besoin au niveau de la gouvernance et de la reconstruction.

Passons à la diapositive suivante. Je vais brièvement souligner l'activité de nos troupes au cours des dernières semaines. L'ovale vert à droite pointe sur la zone de Zhari-Panjwai où nous concentrons notre effort principal de sécurisation pour favoriser la reconstruction et le développement. Nos activités ont inclus des patrouilles de sécurité avec nos partenaires de sécurité afghans pour réaffirmer aux habitants locaux notre engagement à les aider. Nous avons entamé des conversations avec les Afghans et leurs dirigeants clés afin de commencer à dresser la carte des tribus dans la zone et d'élaborer une évaluation détaillée du mode de vie pour préparer la voie aux évaluations des villages et des écoles.

Nous avons aidé l'armée et la police afghanes à établir des points de contrôle de véhicules. Par exemple, la semaine passée, les ingénieurs de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar ont installé des câbles, des éclairages et une clôture de sécurité supplémentaire dans six points de contrôle.

Tous ces efforts visent à aider les Afghans à prendre le contrôle de leurs villes et villages. C'est un travail en cours, mais même les petits pas sont importants. Permettez-moi de vous parler d'un de ces petits pas. Par exemple, le 8 avril 2007, bien que ce fut une journée très difficile pour les Canadiens, plus de 100 jeunes Kandaharis ont participé à une course à Kandahar.

Cette image sur la prochaine diapositive démontre clairement un petit pas. Un tel événement aurait été inconcevable l'année dernière : l'organisation d'une course pédestre dans la ville de Kandahar, comme on le fait le long du Canal, ici à Ottawa. Je sais que cet événement n'a suscité aucune attention au Canada, alors j'ai cru bon de vous en parler. Cet événement montre que des possibilités existent, si nous parvenons à créer des environnements stables que les Afghans eux-mêmes veulent. Il se passe beaucoup de choses positives. Cette course de 10 kilomètres a été réalisée sans aucun incident au plan de la sécurité et, encore une fois, elle montre un petit pas en avant, certainement au bénéfice des troupes.

Sur la prochaine diapositive, l'ovale vert à droite indique le district de Maywand dans la province de Kandahar, où les troupes canadiennes ont mené des patrouilles le long de la région frontalière afin de rencontrer les dirigeants locaux et d'instaurer un niveau de confiance avec eux pour assurer que les talibans n'utilisent pas ce district comme refuge pour attaquer les forces afghanes et la FIAS dans la province de Helmand pendant l'important soutien des soldats canadiens à l'opération Achille. Nos troupes sont revenues depuis peu sur le terrain d'aviation de Kandahar à la suite d'une mission réussie dans cette région, à l'exception de ce terrible incident impliquant un VAL où nous avons perdu six camarades.

La diapositive suivante montre que l'effort principal de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar demeure les opérations de coopération civilo-militaire dans le district de Zhari. Les efforts secondaires, c'est-à-dire les engagements des dirigeants clés aux niveaux provincial et de district, le renforcement de la Police nationale afghane par la construction de sa capacité et les améliorations à l'infrastructure, le soutien aux opérations continues, la réhabilitation d'un grand nombre de projets d'infrastructure dans la ville de Kandahar, les initiatives de développement, la prestation des programmes existants et l'identification de nouvelles possibilités figurent parmi les nombreuses activités que notre Équipe de reconstruction provinciale mène tous les jours.

D'importants progrès ont été réalisés à Kandahar depuis janvier 2007, grâce au traitement accéléré des projets dans le cadre du Programme national de développement axé sur les régions du gouvernement afghan. Ces progrès témoignent du leadership du gouverneur de Kandahar et du soutien continu de la communauté internationale.

Sur la prochaine diapositive, au niveau tactique, l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar appuie les opérations en évaluant les villages situés dans les zones d'opération pour des projets à impact rapide et des programmes de rémunération en espèces du travail. Ces programmes ont une valeur immédiate. Ils sont conçus pour améliorer la sécurité ou la confiance locale et accroître en même temps l'influence du gouvernement d'Afghanistan.

● (0920)

Vous m'avez beaucoup entendu parler de la route SOMMET. Cette route est pratiquement réhabilitée. Il nous reste encore à construire le pont qui traversera la rivière Arghandab. Cette route sera bientôt sous l'autorité des forces de sécurité afghanes qui se chargeront de la sécurité.

Récemment, l'équipe de reconstruction provinciale s'est surtout occupée à réhabiliter la zone de développement afghane de Kandahar en construisant 11 points de contrôle de véhicules à Kandahar et en encadrant les policiers et les policiers auxiliaires qui seront affectés à ces points de contrôle. On compte, parmi les autres améliorations en cours dans le domaine de la sécurité, la construction

ou la remise en état de dix postes secondaires de police dans la région de Bazaar-e-Panjwayi ainsi que la construction de points de contrôle de véhicules provisoires.

Par exemple, le projet de remise en état de l'université de Kandahar a fait partie des projets en cours et sert à réparer les dommages et à évaluer la faisabilité de la demande de nouveaux travaux. Notre équipe apporte son aide pour faciliter la réparation de l'université afin que l'éducation, un pilier pour tout nouvel État, puisse se répandre plus qu'elle ne l'a été.

Poursuivant son rôle de facilitateur, l'équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a collaboré étroitement avec le gouvernement de l'Afghanistan par le biais d'organismes et de programmes afghans tels que le programme de solidarité nationale et le ministre du Relèvement et du Développement rural, le ministre Zia. En collaborant étroitement avec le Programme alimentaire mondial et des organismes des Nations unies tels que l'Unicef, l'ERP participe, entre autres activités liées au développement, à la distribution de la nourriture, au programme de vaccination et aux opérations de déminage.

Sur une note positive, au mois de mars, le ministre Zia a annoncé 34 projets d'une valeur d'environ 2 millions de dollars américains, entièrement financés par l'ACDI. Ensemble, ces projets totalisent 49 000 journées de travail dont profiteront 74 000 personnes. Une centrale solaire qui fournira de l'électricité à 800 habitations fait partie de ces projets. Le nettoyage d'un canal d'irrigation, la construction de cinq réseaux d'alimentation en eau potable propre, la construction de deux cliniques et le forage de 378 puits d'eau comptent parmi les autres projets.

La dernière fois, Mme Black a demandé d'aborder la question des personnes déplacées internes (PDI) vivant dans les camps. Je voudrais dire que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR) s'occupe des PDI vivant dans les camps au cours des cinq dernières années, en particulier dans les districts de Panjway-Maywand dans la province de Kandahar et dans les districts de Helmand. La majorité de ces PDI vivant dans les camps sont membres des tribus nomades pachtounes du sud-ouest et de l'est de l'Afghanistan.

D'après ce que j'ai compris, le HCNUR a organisé le retour volontaire des PDI chez eux. Le HCNUR et les autorités locales élaborent ensemble un plan pour aider ces familles à retourner chez elles dès que possible et d'autres organismes de l'ONU ont annoncé qu'ils seraient intéressés à les y aider. Notre force opérationnel interarmées en Afghanistan ne fournit pas une aide directe à ces camps, car les camps sont sous la responsabilité du HCNUR. Toutefois, nous entretenons des relations de travail avec les fonctionnaires de l'ONU et si notre aide est requise, nous envisagerons certainement de l'offrir.

Comme vous le savez, le ministre Verner a récemment annoncé un fonds supplémentaire de 10 millions de dollars d'aide au Programme alimentaire mondial et au HCNUR relativement aux PDI. Ce montant est en supplément des 13,4 millions de dollars déjà annoncés.

Madame Black, vous avez posé une question concernant les entrepreneurs civils qui participent à la formation de l'ANA et de la PNA. Ces entrepreneurs travaillent à contrat pour le Commandement de la transition conjointe de la sécurité américain chargé de tout le renforcement des capacités de la force de sécurité afghane. Le quartier général est dirigé par les États-Unis, nous y avons un brigadier-général et une douzaine de membres du personnel. Il s'agit d'une initiative multinationale oeuvrant à l'intérieur de l'Afghanistan en collaboration avec les autorités afghanes. Les entrepreneurs sélectionnés participent à l'élaboration de programmes dans les endroits où, par exemple, nous n'avons peut-être pas suffisamment de troupes et ils fournissent une certaine expertise, mais en conformité aux principes établis par le gouvernement afghan et par ce quartier général.

• (0925)

Monsieur le président, voilà qui conclut ma déclaration préliminaire. Je me ferai un plaisir de vous donner des explications détaillées sur mon exposé.

Le président: Je vous remercie, monsieur.

Nous passons de suite aux questions en commençant par M. Coderre, cinq minutes.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Merci, monsieur le président.

Général, on a malheureusement appris qu'un de nos hommes qui faisait partie de la Deuxième Force opérationnelle interarmées est décédé par accident, je crois, sur la base de Kandahar.

Pourriez-vous nous dire ce qui s'est passé? On nous a dit qu'il était dans une tour de télécommunications. Comment cela s'est-il passé?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Du fait de la nature très confidentielle de la mission de notre Deuxième force opérationnelle interarmées, il nous est difficile de parler de ce qu'elle fait et ce afin de protéger l'identité de nos soldats et celle de leur famille. Ce que je peux dire, c'est que cet excellent et respectable soldat, qui était un communicateur — un expert en communications — travaillait sur une tour de transmission et il a glissé. C'est aussi simple que cela. Ce malheureux accident est tout aussi important que la mort de nos autres soldats. C'est vraiment malheureux. Nous offrons nos condoléances à sa famille, mais j'ai bien peur de ne pas pouvoir vous en dire plus.

L'hon. Denis Coderre: C'était la question. Il a tout simplement glissé. D'accord.

Bgén A. J. Howard: Oui, monsieur.

L'hon. Denis Coderre: Général, croyez-vous qu'il y ait aujourd'hui une escalade de la violence?

Bgén A. J. Howard: Une escalade de la violence de la part des talibans?

L'hon. Denis Coderre: Oui.

Bgén A. J. Howard: Généralement, les experts vous diront, car ils ont suivi la situation pendant les derniers six ou sept ans, que l'activité diminue en hiver. Donc quand l'activité diminue, que les talibans retraversent la frontière ou retournent chez eux, nous constatons une diminution des activités. En règle générale, au retour du printemps, nous retrouvons ce que nous appelons des niveaux d'activité « normaux ».

Je ne vois donc pas d'escalade. Je pense qu'il y a moins d'activités qu'avant. Si je compare le niveau d'activité dans la région de Zhari-

Panjwai par rapport à celui d'il y a un an, la situation est beaucoup plus calme dans la région où opèrent les Canadiens.

L'hon. Denis Coderre: J'ai une dernière question. Que pensez-vous aujourd'hui de la situation des prisonniers de guerre que nous remettons au gouvernement afghan? Le fait est que des relations étroites existent entre nos gouvernements, le fait que vous ayez eu une équipe consultative stratégique pour aider le président Karzai à gouverner, et je crois comprendre que l'on fait des efforts pour rétablir la primauté du droit, alors des voies de communication sont établies entre les deux gouvernements — Alors, que pensez-vous de cette situation et de la situation inacceptable décrite dans la presse ces deux derniers jours? Bien sûr, quelques mois et presque une année se sont écoulés depuis que nous avons commencé à poser des questions à ce sujet. Alors, qu'avez-vous à dire à ce sujet?

Bgén A. J. Howard: En ce qui concerne le traitement des personnes détenues par les autorités afghanes, je crois que le premier ministre et le ministresse sont prononcés à ce sujet hier, pour prendre au sérieux les allégations et assurer le suivi du dossier avec les autorités afghanes.

Vous me demandez, en tant que soldat, ce que je pense de cette affaire. J'ai été formé durant toute ma carrière et j'ai compris qu'il était de mon devoir de traiter humainement les détenus. C'est la formation que reçoivent les soldats. J'y étais personnellement impliqué durant toute ma carrière. Nos soldats savent comment se conduire. Nous sommes extrêmement prudents et nous faisons des enquêtes internes approfondies sur tout manquement à ces obligations. Nous n'avons pas eu beaucoup de raisons de nous préoccuper à ce sujet. C'est une affaire qui doit faire l'objet d'une enquête approfondie. Je pense qu'il serait juste de dire qu'il y a d'autres défis dans ce domaine particulier et que les Afghans ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités. Je crois que nous devons examiner soigneusement les faits. Je suis, bien sûr, aussi intéressé que n'importe qui d'autre à faire toute la lumière sur ces allégations.

Mais, en ce qui concerne, ce qui compte c'est que nous voulons que les détenus soient traités humainement.

• (0930)

L'hon. Denis Coderre: Mais vous croyez que le respect de la Convention de Genève ne consiste pas à faire seulement ce que nous devons faire quand les captifs sont placés sous notre garde, mais aussi de s'assurer que lorsque nous les transférons, nous ne les envoyons pas à la torture. D'accord?

Bgén A. J. Howard: Toute ma vie, j'ai été formé pour traiter les détenus afghans, de manière générale, humainement. Je pense qu'en fin de compte, nous devons élucider cette affaire.

Le président: Merci, monsieur Coderre.

Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord vous remercier de la note que vous m'avez envoyée. Je ne sais pas si vous l'avez envoyée aux autres. Il s'agit de celle concernant l'incident de Babaji, où 40 talibans se font tuer.

Pourriez-vous me dire si quelqu'un du comité vous a approché, depuis la dernière fois, pour vous demander d'axer votre présentation beaucoup plus sur les actions de développement et de reconstruction?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Non, on ne m'a pas approché. Une partie de nos activités en Afghanistan, le travail de notre ERP, sont très concentrées sur les activités, donc j'ai seulement parlé des petites activités de notre ERP.

[Français]

M. Claude Bachand: Lors d'une prochaine présentation, vous serait-il possible de nous apporter des photos de constructions? Vous avez parlé de cliniques de santé, de creusage de puits, de vaccination, de préparation de fossés, de nettoyage de fossés et de distribution de nourriture. Je pense qu'il serait intéressant que le comité puisse visionner le bon travail effectué par la PRT.

Je ne mets pas en doute votre capacité de nous expliquer les opérations militaires. Par ailleurs, vous savez que le Bloc québécois veut que le mandat de la mission soit beaucoup plus axé sur la reconstruction et le développement. En fait, je serais rassuré de voir cela sous forme de photos ou autre. J'espère que mes collègues seront d'accord là-dessus. Ils semblaient l'être la semaine dernière quand j'en ai parlé. Je suis un peu surpris d'apprendre qu'on ne vous en ait pas parlé. J'aimerais donc avoir un peu plus de contenu en ce qui a trait à la reconstruction et au développement.

Croyez-vous que vous serez en mesure de nous transmettre cela?

Bgén A. J. Howard: Certainement.

M. Claude Bachand: Merci.

Maintenant, j'aimerais connaître votre avis sur les prisonniers. Les soldats canadiens en Afghanistan, dans la province de Kandahar, doivent se demander comment se comporter exactement avec les prisonniers. Lorsqu'ils capturent des prisonniers, ceux-ci sont amenés dans une prison temporaire à l'aérodrome de Kandahar.

Combien de temps les soldats gardent-ils les prisonniers avant de les remettre aux autorités afghanes?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Cela dépend des circonstances. Nous essayons de déplacer rapidement les détenus. Nous essayons de le faire en moins de 96 heures parce que nous n'avons pas de grandes installations et nous n'avons pas l'expertise.

Comme je l'ai dit, les soldats reçoivent beaucoup de formation pour traiter humainement les détenus. Ils ont vraiment compris qu'il faut traiter les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitent. C'est certainement notre objectif dans ce domaine.

Mais lorsqu'ils sont remis aux FAC, il est simplement question de notre obligation visant à identifier ces personnes et à leur donner des soins médicaux s'ils en ont besoin. Nous avons des détenus gravement blessés et qui vont directement — Et ils reçoivent les mêmes soins que nos soldats. Ils peuvent alors rester un plus longtemps avant que nous les remettions aux autorités afghanes. Mais à ce jour, nous essayons de les transférer dans les 96 heures suivant leur arrivée.

• (0935)

[Français]

M. Claude Bachand: De toute façon, selon ce qu'on a lu, il n'y a pas de problème en ce qui a trait aux soldats canadiens, mais il y en a lorsqu'on transfère les prisonniers aux autorités afghanes.

Êtes-vous en mesure de nous dire si les services juridiques des Forces armées canadiennes ont évalué le danger de poursuite contre le gouvernement canadien, ou même contre les soldats canadiens,

pour non-respect de la Convention de Genève et parce que le Canada est signataire du traité sur le Tribunal pénal international?

Beaucoup de gens disent que si ces transferts se poursuivent, il y aura des poursuites. Comment envisagez-vous, à court terme, le règlement de ce problème? Selon moi, on ne peut plus transférer ces prisonniers aux autorités afghanes. Même si on nous disait qu'il y aura une enquête, les preuves sont accablantes. Il semble que ce ne soit pas très douillet dans les prisons afghanes.

Craignez-vous que le Canada, ou les soldats canadiens, puisse être poursuivi?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Je pense que dans ce cas particulier, nous devons examiner attentivement ce qui est arrivé. Nous devons déterminer ce qui est arrivé. Les Forces canadiennes sont saisies de la question. Le Juge-avocat général et les responsables des Forces canadiennes ont travaillé sur cette question au cours des derniers jours et prennent ces allégations très au sérieux. Nous devons examiner la question et le premier ministre ainsi que le ministre ne se sont engagés à le faire.

Je pense que nous devons effectivement examiner la situation. C'est une situation très complexe, mais en bout de ligne, je pense que nous avons tous le même objectif: nous voulons que les détenus soient traités sans cruauté.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bachand.

C'est au tour de Mme Black.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci d'être ici, général Howard. Mais je veux également vous remercier du suivi que vous avez fait de certaines questions précises que j'avais posées la dernière fois que vous avez comparu devant le comité. Dans la même veine, en termes d'entrepreneurs qui ont été embauchés par l'intermédiaire du programme de formation des policiers dirigé par les États-Unis, qui sont les entrepreneurs américains?

Bgén A. J. Howard: Le nom de l'entreprise — je l'ai écrit — est DynCorp. C'est le nom de cet entrepreneur particulier. Il pourrait y en avoir d'autres, mais celui-là, je le connais.

Mme Dawn Black: Très bien.

Ma préoccupation suivante concerne la question du transfert des détenus dont il est question dans tous les médias ces derniers jours et les allégations que la torture serait pratiquée régulièrement par les autorités afghanes une fois que les prisonniers ont été remis entre leurs mains.

C'est une grande source de frustration pour moi. C'était la toute première question que j'ai posée à notre gouvernement le premier jour que le présent parlement a siégé à la Chambre des communes. Elle portait sur l'entente régissant le transfert des détenus et j'ai demandé pourquoi nous ne suivions pas le modèle hollandais et britannique prévoyant un suivi par les Canadiens. C'est vraiment une grande source de frustration pour moi.

J'ai examiné ce que les Afghans et les personnes qui occupent un poste d'autorité en Afghanistan ont dit. Ils ont dit que la torture et les abus étaient une pratique courante. En fait, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'homme qui est dans la position d'ombudsman de la Direction nationale de la sécurité en Afghanistan a dit, dans une citation directe, qu'il faut parfois faire preuve de rudesse avec ces suspects — que dans ces cas, « les gens ont besoin d'un peu de torture ».

Je suis un peu réconfortée d'entendre dire que le ministère de la Défense nationale — les militaires — examine cette question très sérieusement et en fait le suivi, mais jusqu'à ce que nous ayons cessé de transférer des détenus dans ce système où la torture et les abus sont jugés des pratiques normales, j'ai beaucoup d'inquiétude sérieuse — et, en fait, des inquiétudes sérieuses pour les hommes et les femmes des Forces canadiennes à qui l'on peut demander de transférer les détenus sachant ce qui peut leur arriver.

Êtes-vous d'accord pour que nous cessions immédiatement de transférer des détenus jusqu'à ce que nous ayons véritablement l'assurance qu'ils ne feront pas l'objet de torture ni d'abus?

● (0940)

Bgén A. J. Howard: Comme je l'ai indiqué précédemment, je partage vos sentiments. Ma propre position, la position de tout soldat, et la position du gouvernement canadien, c'est que nous voulons que les détenus soient traités sans cruauté; il ne m'appartient pas de décider la politique que le gouvernement canadien adoptera. Le premier ministre a fait savoir que nous allons faire une enquête approfondie sur cette question et je n'ai tout simplement pas la liberté de m'écarter de cette voie.

Mme Dawn Black: C'est bon. J'accepte votre réponse.

Cependant, j'entends encore le ministre dire — Il nous a répété pendant des mois et des mois que la Croix-Rouge internationale assurait cette surveillance. Il est clair que ce n'est pas le cas et que cela ne relève pas de son mandat. Hier, nous avons entendu le ministre, et le premier ministre, dire que la commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan pouvait assurer cette surveillance; ils disent ne pas pouvoir le faire, alors —

Je comprends que vous ne pouvez pas changer cela, mais ma frustration augmente.

Merci beaucoup pour votre —

Le président: Merci.

Monsieur Hiebert.

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Merci, monsieur le président, et merci encore de votre présence.

Dans la première partie de votre exposé, vous avez parlé des attaques survenues en avril. Vous avez dit que dans certains cas, non seulement les Afghans eux-mêmes ont été des victimes, mais qu'ils étaient peut-être également la cible des talibans. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette question? Est-ce que les talibans font une différence quelconque entre les cibles étrangères et les cibles afghanes, le peuple afghan lui-même?

Bgén A. J. Howard: Il est certain que la communauté internationale est confrontée à un énorme défi en matière de sécurité en Afghanistan. Je pense qu'avant notre arrivée, la façon dont les talibans traitaient les Afghans est bien documentée. Il vous suffit de lire n'importe quel rapport pour connaître certaines des choses absolument atroces qui sont survenues sous ce régime. Nos propres soldats ont été ciblés par les talibans. Essayer d'expliquer à certaines

familles d'ici pourquoi leur fils a été tué en essayant d'aider les Afghans est certainement une tâche difficile.

Les talibans continuent d'essayer de terroriser et de contraindre tous ceux qui se trouvent en Afghanistan. L'attaque que nous avons vue sur le convoi des Nations Unies est absolument inacceptable à mes yeux, mais il s'agissait simplement de travailleurs d'aide humanitaire qui venaient en Afghanistan pour essayer d'aider les Afghans, mais cela démontre qu'en l'absence d'un environnement sûr, le développement ne peut se maintenir.

Alors, je pense que nous sommes sur la bonne voie lorsqu'il s'agit d'assurer des environnements sûrs. Nous avons besoin de montrer aux Afghans qu'il existe une meilleure façon de faire les choses et qu'ils doivent se lever et assumer la responsabilité de leur propre sécurité, travailler avec leurs forces de sécurité nationales naissantes. Le renforcement des capacités est nécessaire dans tous les secteurs du gouvernement afghan et nous devons trouver une façon de neutraliser les talibans. Pour y arriver, vous devez montrer aux Afghans qu'il existe une meilleure façon de faire les choses.

M. Russ Hiebert: Alors, est-ce que vous dites que les pertes afghanes se font par inadvertance ou est-ce qu'ils sont souvent leur propre cible? Ma question est la suivante: est-ce qu'ils essaient de disperser les pertes parmi le peuple afghan pour miner les efforts étrangers ou est-ce simplement que parfois cela arrive?

Bgén A. J. Howard: Je dois faire attention à ce que je peux dire sur cette question particulière. Il est très évident pour nos soldats que les talibans vont cibler la population locale, surtout s'ils la voient collaborer avec nous. Il y a ce qu'on appelle des lettres nocturnes qui disent que si vous continuez d'aider la FIAS — que vous soyez interprète ou que vous fournissiez des renseignements — alors, vous pouvez vous attendre à recevoir notre visite pour régler votre compte. Alors, les talibans ciblent effectivement les ressortissants afghans; ils ciblent les ONG et les organismes internationaux et ils ciblent la FIAS.

M. Russ Hiebert: Monsieur le président, je vais partager le reste de mon temps avec ma collègue.

● (0945)

Le président: Il vous reste environ une minute et demie.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Plus tôt, on vous a posé une question sur l'escalade. Au moment de l'annonce de l'achat et de la location de chars d'assaut, il y a eu des allégations que nous procédions effectivement à une escalade du conflit en Afghanistan. Pourriez-vous expliquer s'il vous plaît, pour l'information du comité, le rôle que jouent les chars d'assaut en Afghanistan par opposition aux VBL, dans certaines situations?

Bgén A. J. Howard: Certainement. Peut-être vais-je remonter à un peu plus loin dans le temps. Vous vous souviendrez que l'automne dernier, il y a eu une demande provenant de la force opérationnelle interarmées elle-même. Elle avait besoin de trois améliorations importantes. Premièrement, il y avait une compagnie d'infanterie pour aider à mieux protéger l'EPR. À mon avis, cela a été un grand succès parce qu'ils ont été en mesure de doubler leur production — doubler le nombre de patrouilles, doubler le nombre de réunions sûres qui ont eu lieu.

La seconde a été la demande de déploiement des chars Léopard afin de mieux protéger les troupes et de nous permettre d'établir de meilleures conditions de sécurité de manière que la reconstruction et le reste puissent se poursuivre. Et la troisième amélioration, c'était l'envoi d'un certain nombre de spécialistes, des ingénieurs, pour prêter main-forte en ce qui concerne les projets à impact rapide et les choses du genre.

Je suis désolé, parce que je n'ai pas parlé de la question des chars en soi.

Le président: Merci. J'ai simplement une question. Il y a eu certaines indications, après l'explosion du VBL, qui a tué six de nos soldats, qu'il y avait une meilleure technologie, que les talibans utilisaient des explosifs différents et des techniques différentes. À votre connaissance, était-ce le cas ou s'agissait-il simplement d'une malchance?

Bgén A. J. Howard: Après chaque incident sérieux, nous procédons à une analyse rapide de ce qui est arrivé. J'appelle cela le « rapport de 96 heures ». Dans ce cas particulier, le Vice-chef d'état-major de la Défense, le lieutenant général Walt Natynczyk, a personnellement demandé le rapport des 96 heures pour se réunir avec le Chef d'état-major de l'Armée de terre, le commandant de la force expéditionnaire, le sous-ministre adjoint (Matériels) pour

examiner notre analyse et les images afin de voir ce qui s'est réellement passé ici.

Cette analyse est en cours. Il serait prématuré, en ce moment, de spéculer sur ce qui est arrivé exactement. L'analyse n'est pas encore terminée.

Le résultat de tout ceci, c'est que, ayant pris conscience de ce qui est arrivé, on peut se demander s'il y a d'autres améliorations que nous pourrions apporter en matière d'équipement et ce que nous devons changer dans nos procédures.

Mon point de vue personnel, pour le moment, c'est que nous avons eu une malchance dans cet endroit particulier. Beaucoup de IED ont explosé au cours des dernières semaines. Notre équipement et nos procédures ont sauvé de nombreuses vies canadiennes et afghanes. L'équipement dont nous disposons est de première qualité. Mais nous devons examiner attentivement cet événement. Le résultat était catastrophique et aucun d'entre nous ne veut qu'il se répète.

Le président: Merci beaucoup de cette intervention et merci d'être venu ici aujourd'hui. Nous avons certainement hâte à votre prochaine visite.

Le comité poursuivra ses travaux à huis clos pour discuter du rapport.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.